

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union - Discipline - Travail

CCM CÔTE D'IVOIRE

LE SECRETARIAT PERMANENT

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU CCM COTE D'IVOIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2012 ET DES ARRIERES DE L'ANNEE 2011 DU MARDI 03 JUILLET 2012

(Salle de réunion du CCM, sis au 3^{ème} étage de l'Immeuble Symphonie, Plateau)

I. INTRODUCTION

Dans la salle de réunion du CCM, sise au 3^{eme} étage de l'Immeuble Symphonie, s'est tenue le Mardi 03 Juillet 2012, de 10 heures 55 minutes à 11 heures 43 minutes, une Assemblée Générale 'AG' du CCM Côte d'Ivoire. Cette AG était présidée par le Professeur KADIO Auguste, Président du CCM Côte d'Ivoire.

II. VERIFICATION DU QUORUM

- 24 personnes ont participé à cette réunion et reparties comme suit:
- 20 personnes représentant 19 institutions
- 04 personnes au Secrétariat Permanent

Liste des participants voir en annexe (absents excusés): Dr Amessan pour cause de maladle. Dr Masunbuko Jean Marie de la Coopération française, Pr N'DHATZ, Mr KONE kipéha du Ministère des affaires sociales)

Prenant la parole, le Président du CCM Côte d'Ivoire a salué les participants et leur a soumis l'ordre du jour suivant pour adoption.

ORDRE DU JOUR

- Présentation et analyse du budget du CCM pour l'année 2012, des arriérés de salaires et des primes de transport de l'année 2011.
- Adoption du budget du CCM
- 3. Divers

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimite des membres présents,

III. DEROULEMENT

1. Présentation et analyse du budget du CCM pour l'année 2012, des arriérés de salaires et des primes de transport de l'année 2011.

Le Président a présente le Template du budget du CCM CI tout en indiquant qu'il s'agit de la reconduction du budget 2010 telle que demandée par le Fonds Mondial, d'un montant de 50 000 Dollars US. Quelques modifications ont juste été apportées au niveau de la prime de transport du personnel contractuel du CCM qui subit une rémunération salariale irregulière sur le budget de l'Etat. Toutes les lignes du budget ont été entièrement vues et analysées, y compris les arrièrés de salaires et des primes de transport de l'année 2011. A la suite de cette étape, l'Assemblée s'est interrogée sur le problème du carburant qui ne figurait pas dans les lignes de ce budget. Le Président a indiqué que l'achat du carburant est à la charge de l'Etat ivoirien.

2. Adoption du budget du CCM

L'AG à adopté à l'unanimité par acclamation le projet de budget. Elle a néanmoins relevé la petitesse du budget alloué par rapport à l'énorme et noble tâche qui attend le CCM.

3. Divers

Au chapitre des divers, l'Assemblée a discuté de quelques préoccupations soulevées comme; les conclusions de la rencontre de Madame le Ministre de la Santé et de la lutte contre le Sida avec le FM à Genève et la mise en place d'une matrice qui permettrait d'avoir une vue précise des interventions des aifférents bailleurs de fonds œuvrant dans la lutte contre les 3 pandémies.

Les partenaires présents ont exprimé également leur volonté de contribuer au renforcement au CCM par le biais d'un budget élargi. Sur ce point, le Président du CCM, a juste stipulé que cette action serait possible juste après le renouvellement du CCM.

L'Assemblée a note avec regret le départ de Dr Juma de l'OMS de la Côte d'Ivoire et lui a souhaité plein succès dans ses nouvelles fonctions

L'ordre du jour épuisé, le Président a remercié tous les participants et mis fin à l'AG à 11 heures 43 minutes.

Le Secrétaire Permanent

Le Président du CCM-Côte d'Ivoire

Dr. MEMAIN S. Daniel

Prof. KADIO Auguste Dieudonné